ETUDES DES PLACES PARKING TPMR REALISEES AUX NORMES EN VIGUEURES en septembre 2015

RAPPEL:



1- UTILISATION DES PLACES AVEC DES MINI BUS TPMR :

Parking du restaurant "Joe a les crocs" à St-Marcel-les-valence





Le Mini bus de Handi-go aux normes dépasse de la place de parking pourtant elle aussi aux normes. Lorsque le client se présente pour la monté ou la descente, le système de levage oblige la PMR à stationner quelques instants en fauteuil au milieu de la chaussée.

Ci-dessous il en est de même pour le minibus de "TransMobilité des Vallées".





Parking place des Monettes :



Cette place dessert plusieurs commerces et montre l'intérêt de faire des places de parking pour TPMR assez grandes pour permettre aux minibus de se garer sans dépasser et montre aussi la place qu'il faut une fois la rampe dépliée pour que la PMR puisse monter. Nous dépassons très largement, une fois que la rampe est dépliée, le cadre de la place Handicapée dessinée par terre.

Place de La Poste:





La place de parking de la poste est bien pensée. Les 2 véhicules utilisés sont pourtant des véhicules à grande rampe et dépassant sur d'autre type de place. On constate sur ces 2 photos que la Personne à Mobilité Réduite que ce soit en montant ou descendant n'est à aucun moment sur la route et donc se trouve en toujours sécurité.



Place de la Mairie à Saint-marcel-les-valence :



La place de parking réservée de la maire de Saint-Marcel-les-valence a été judicieusement conçue. En se garant en marche arrière nous pouvons descendre en toute sécurité car l'extrémité de la rampe est posée sur le trottoir de la mairie.

Place de la Mairie à Bourg-les-valence :



La place de la mairie pour ce type de véhicule n'est pas adaptée. Quand la rampe de celui-ci est dépliée la personne en fauteuil est au milieu du passage des voitures.

Une solution serait de mettre cette place réservées au fond le long des cyprès, de cette manière on pourrait descendre et monter sans être sur la voix de circulation.



Parking le long de la médiathèque à Bourg-les-valence :



Ces places sont bien adaptées pour des véhicules particuliers, avec un minibus il faut les 2 places pour monter et descendre.

A noter <u>la rampe d'accès</u> qui amène directement sur le trottoir en toute sécurité astucieusement pensée.\



Parking à côté de la poste à Bourg-les-valence :



Place de parking à côté de la poste à Bourg-Lès-Valence : cette place n'est pas aux normes et inutilisable pour un minibus. Le revêtement du trottoir est en gravier, impraticable en fauteuil.

<u>Place de parking Centre commercial Leclerc de Bourg-Lès-Valence :</u>



Place non adaptée aux minibus : places utilisables uniquement pour des véhicules particuliers. Pour les collectivités qui utilisent ce type de moyen de transport aucune place de parking adaptée. Pour les grandes surfaces, il faudrait prévoir quelques places adaptées aux minibus TPMR.



Place de parking du Théâtre le Rhône à Bourg-Lès-Valence :



Arrivé au "Théâtre Le Rhône" impossible d'accéder au parking dont l'entrée est limitée au véhicule de moins de 2m de hauteur. Pourtant 2 places pour PMR sont disponibles.



Pl ace de parking de la poste de Valence Boulevard Herriot :





Cette place est aux normes mais trop courte pour un minibus. Une fois la rampe déployée (même avec un système moins encombrant) le passager se trouve au milieu de la voix de sortie du parking ce qui présente un certain danger.



Place de parking du Trésor Publique et Conseil Départemental



Cette place est très bien située et suffisamment grande pour un minibus. Une fois la rampe déployée on arrive sur le trottoir sans être exposé à un danger.



<u>Place de parking devant la police Municipale de Valence à proximité de la préfecture :</u>



Le minibus dépasse de la place. Nous n'avons même pas essayé de déployer la rampe car sinon on bloquait la circulation.

Place de parking du cinéma Pathé à Valence :



Place de parking aux normes. Cependant le minibus dépasse et une fois la rampe déployée la circulation est bloquée.



<u>Place de parking du Lycée Victor Hugo avenue Victor Hugo à</u> Valence :





Cette place réservée aux personnes à mobilité réduite est inutilisable pour le minibus car l'avenue est bloquée une fois la rampe déployée. Par contre dans l'autre sens comme sur la photo à gauche le minibus a possibilité de déployer la rampe et faire descendre le passager en toute sécurité. Il aurait été plus judicieux de faire cette place sur la longueur du trottoir et non pas sur la largeur.



Parking place Danton à Valence :



Place de parking aux normes. Le minibus dépasse et coupe la circulation une fois la rampe déployée. Nous avons rencontré la même situation dans beaucoup de places réservées.



Parking Chareton à Valence :



Place de parking qui ne semble pas aux normes sur sa longueur et dans un mauvais état. Le camion dépasse énormément et ne peut stationner à cet endroit. Circulation bloquée pendant la descente et monté des passagers.



Place de parking plateau des couleurs ouest :



Place aux normes. Le véhicule dépasse et bloque la circulation lorsque la rampe est déployée. A noter la bande piétonne à côté de la place qui est une zone de sécurité pour la personne en fauteuil, dommage qu'à cet endroit il n'y est pas d'abaissement de trottoir. Le passager est obligé de stationner quelques instants sur la voix de circulation.



Place de parking plateau des couleurs Est :



Place aux normes. Le véhicule dépasse et bloque la circulation lorsque la rampe est déployée. Obligé de stationner sur la voix de circulation quelques instants.



2- UTILISATION DES PLACES AVEC UN VEHICULE PARTICULIER AMENAGE :

Place des Monettes à Saint-marcel-les-valence :



Cette place est très bien dimensionnée, elle permet de descendre et monter sans être sur la voix de circulation. Marquage à refaire.

Place de la poste à Saint-marcel-les-valence :

Cette place est très bien pensée elle permet de monter et descendre sans être sur la voix de circulation. Il est même possible de stationner à 2 véhicules particuliers.



Place de la mairie Saint-marcel-les-valence :



Place de parking très bien étudiée. On peut descendre et monter du véhicule en toute sécurité sans aller sur la voix de circulation.

Cette place de parking située à côté de la mairie oblige lors de la descente à stationner quelques instants sur la voix de circulation. Il serait judicieux de déplacer le panneau de signalisation de manière à pouvoir descendre sur le trottoir en garant le véhicule en marche arrière (comme on l'apprend dans les auto-écoles...).



Place de parking à côté de la médiathèque :



Ces 2 places de parking sont bien étudiées pour les véhicules particuliers. Il faudrait juste qu'elles soient un tout petit peu plus longues. On peut monter et descendre du véhicule sans aller sur la voix de circulation et en utilisant la rampe on accède directement au trottoir.



Parking de la mairie de Bourg-les-valence :



Cette place est aux normes d'aujourd'hui, bien adaptée au véhicule particulier. Néanmoins une fois sortie du véhicule il n'y a pas de zone piétonne pour circuler en fauteuil.



Place de parking du centre Leclerc de Bourg-les-valence :



Cette place est aux normes d'aujourd'hui, bien adaptée au véhicule particulier.

Néanmoins une fois sortie du véhicule il n'y a pas de zone piétonne pour circuler en fauteuil.



Place de parking du Théâtre "Le Rhône" à Bourg-les-valence :



Cette place de parking est aux normes en vigueur. Tout à fait adaptée pour un véhicule particulier aménagé. Les dégagements à droite et à gauche du véhicule permettent à une personne handicapée mais autonome de descendre et monter du véhicule avec l'espace suffisant. A noter la zone piétonne immédiatement à proximité du véhicule qui permet d'être en sécurité.



Place de parking de la poste à Valence Boulevard Herriot :



Cette place de parking pour une voiture de particulier est correctement utilisable et permet de monter et descendre en sécurité malgré une obligation de stationner quelques instants sur la voix de circulation du parking.

Place de parking de la police municipale de Valence :



Place de parking aux normes actuelles. De plus en se garant en marche arrière le passager arrive directement sur le trottoir, la personne à mobilité réduite se trouve alors en toute sécurité.



Place de parking du cinéma Pathé à Valence :



Beaucoup de places de parking réservées toutes aux normes. Sans souci d'utilisation pour un véhicule particulier hormis le fait que l'on doit stationner quelques instants sur la voix de desserte du parking. Il aurait été judicieux de mettre les places réservées à côté des trottoirs.



Place de parking au lycée Victor Hugo à Valence :



Place aux normes très praticable avec ce véhicule. Le passager reste sur le trottoir donc est en toute sécurité.



Place de parking place Danton à Valence :



Place très praticable avec ce véhicule. Néanmoins le passager stationne sur la voix de circulation.

Place de parking du plateau des couleurs ouest :



Place aux normes et très praticable. A noter la zone piétonne sur le côté qui permet au passager de se mettre en sécurité immédiatement après la descente du véhicule.

Place de parking du plateau des couleurs ouest :



Place de parking aux normes hormis le panneau de signalement pas assez haut et des couleurs inhabituelles. Le passager doit stationner sur la voix de circulation.

Conclusion de l'étude :

Cette étude montre sur les villes de St-marcel, Bourg-lès-Valence et Valence que les mêmes problèmes se posent aux PMR concernant l'utilisation des places de parking réservées Pour les minibus, très fréquemment utilisés par la population PMR, aucune place n'est prévue en rapport à leurs dimensions. Dans beaucoup de cas la personne en fauteuil doit stationner un laps de temps sur la voix de circulation. Pour la sécurité des passagers il faudrait une rampe d'accès au trottoir qui leurs éviterait de se mettre en danger en stationnant sur les voix de circulation.

Il faut aussi penser à permettre au passager de pouvoir descendre directement sur le trottoir et pour cela ne pas mettre d'obstacle à l'endroit où la rampe est déployée.